



DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone : 02 37 31 81 01

Courriel : [mairie@aunay-sous-auneau.fr](mailto:mairie@aunay-sous-auneau.fr)

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

Berger Levrault

ID : 028-212800130-20251217-2025\_1006-DE

## MAIRIE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU

28700

### DÉCISION N° 1006 du 17/12/2025

#### NOMENCLATURE N° 1- 4 (Autres contrats)

**Objet : Achat de mobilier afin d'aménager les parties communes du cabinet multi professionnels auprès de l'entreprise AMAZON, pour un montant de 1 625,66 € (Dépense d'investissement).**

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28/05/2020 modifiée le 30/09/2020 portant décision de déléguer plusieurs compétences au Maire sur la base de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Considérant que Monsieur le Maire a reçu délégation pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés des accords cadre, ainsi que toute décision concernant les avenants dans la limite de 15 000 € T.T.C.

#### DECIDE

**Article 1 : L'achat de mobilier afin d'aménager les parties communes du cabinet multi professionnels auprès de l'entreprise AMAZON, pour un montant de 1 625,66 € (Dépense d'investissement).**

**Article 2 :** Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle a été rendue exécutoire.

**Article 3 :** Le présent document sera transcrit au registre des décisions du Maire.

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La mise en ligne sur le site internet :
- [www.aunay-sous-auneau.fr](http://www.aunay-sous-auneau.fr) le 17/12/2025

Aunay-sous-Auneau le : 17/12/2025

**Le Maire,**



**Julien PICHOT**